

Avant de commencer vos travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme. Selon l'importance des travaux que vous prévoyez, il vous faudra déposer un permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable.

Les règles relatives à l'urbanisme et ses autorisations inhérentes permettent de vérifier la conformité de vos travaux par rapport aux règles d'urbanisme.

**Pour déposer en direct votre PC (Permis de Construire), votre DP (Déclaration Préalable) ou votre AT (Autorisation de Travaux), merci d'utiliser la plateforme Geosphere :**

**<https://paysdelor.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>**

Fiches pratiques de service-public.fr

Handicap : allocations (AAH, AEEH) et aides

- [Allocation aux adultes handicapés \(AAH\)](#)
- [Majoration pour la vie autonome \(MVA\)](#)
- [Allocation d'éducation de l'enfant handicapé \(AEEH\)](#)
- [Prestation de compensation du handicap \(PCH\)](#)

**Questions –  
Réponses**

- [PCH : qu'est-ce que l'aide à la parentalité ?](#)
- [Le complément de ressources existe-t-il toujours ?](#)
- [Comment assurer la protection d'un enfant handicapé en cas d'incapacité ou de décès des parents ?](#)
- [Peut-on encore percevoir l'allocation compensatrice pour tierce personne \(ACTP\) ?](#)
- [Peut-on encore percevoir l'allocation compensatrice frais professionnels \(ACFP\) ?](#)
- [Peut-on cumuler la PCH avec d'autres allocations ?](#)
- [Peut-on utiliser l'Apa ou la PCH pour payer un salarié ou un aidant familial ?](#)

Toutes les questions réponses

**Où s'informer  
?**

- [Maison départementale des personnes handicapées \(MDPH\)](#)

Comment faire si...

Je suis en situation de handicap

Mon enfant est en situation de handicap

**Services en  
ligne**

- [Connaître les services accessibles aux personnes sourdes ou malentendantes](#)  
Outil de recherche
- [Demande ou renouvellement de prestations Handicap \(AAH, PCH, CMI, hébergement ...\)](#)  
Formulaire
- [Demander ou renouveler une prestation en ligne à la MDPH](#)  
Téléservice
- [Certificat médical à joindre à une demande à la maison départementale des personnes handicapées \(MDPH\)](#)  
Formulaire
- [Compte rendu type pour un bilan ophtalmologique à joindre au certificat médical \(volet 2\)](#)  
Formulaire
- [Compte rendu type pour un bilan auditif à joindre au certificat médical \(volet1\)](#)  
Formulaire
- [Caisse d'allocations familiales \(Caf\) en ligne](#)  
Téléservice

**Plus  
d'infos**



**Services techniques: Urbanisme**

Adresse : Hôtel de Ville

16, Boulevard du Maréchal Joffre  
BP 106 34250 Palavas-Les-Flots

Horaires : Reception du public en mairie : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h ; mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

[Site ville](#)

[Site tourisme](#)

[Téléphone 04 67 07 73 12](#)

[mail](#)



Ville de  
**Palavas-les-Flots**

*Mairie de Palavas-les-Flots*

*Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.*

*Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots*

*Tél. : 04 67 07 73 00*